

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Direction des affaires maritimes

Décision du 19 septembre 2016 portant approbation d'un modèle de registre de formation à bord des navires

NOR : DEVT1624106S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,

Vu l'arrêté du 13 août 2015 modifié relatif aux registres de formation à bord des navires,

Décide:

Article 1^{er}

Le modèle de registre bilingue anglais-français de formation à bord suivant, élaboré par la Fédération internationale des armateurs (International Shipping Federation), est approuvé en qualité de registre à la machine: « Registre de formation à bord pour les officiers chargés du quart machine – élèves à la machine – basé sur les exigences des amendements de 2010 à la convention de l'Organisation maritime internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille » (« On board training record book for officers in charge of an engineering watch – engine cadet – based on the competence requirements of the 2010 amendments to the international maritime organization convention on standards of training, certification and watchkeeping for seafarers »).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 19 septembre 2016.

Pour la ministre et par délégation :
*Le sous-directeur des gens de mer
et de l'enseignement maritime,*
Y. BÉCOURN